



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »



ACCREDITATION
N°4-0523,
LISTE DES SITES ET
PORTÉE DISPONIBLE
SUR WWW.COFRAC.FR

NUMÉRO E-E36395

VALABLE JUSQU'AU 09/12/2023

ÉDITÉ LE 07/04/2023

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/04/2000

Forme juridique : SARL

Capital : 15 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC THONON LES BAINS

Siret : 429 999 360 00010

Code NACE : 4332A

Numéro caisse de congés payés : 8402110

Assurance Responsabilité Travaux :

MMA IARD 119 117330

Assurance Responsabilité Civile :

MMA IARD 119 117330

Situation fiscale et sociale : A jour au 26/09/2022

Raison sociale : CONSTANTIN SARL

16 RUE DU VERET
74140 MESSERY

Téléphone : 04 50 94 73 79

Portable :

Site Internet : www.sarlconstantinmenuiserie.com

E-mail : sarl-constantin@wanadoo.fr

Responsabilité légale :

FAVARIO LAURENT GÉRANT

Fax : 09 71 70 40 40

Effectif moyen : 15

Tranche de classification : EFF2B

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
2301	Fourniture et pose de charpente traditionnelle, en bois lamellé collé et structure en bois (Technicité courante) Mention RGE	10/12/2019
3511 PROB	Fourniture et pose de menuiseries extérieures en maison individuelle, petit collectif et petit tertiaire Mention RGE	05/04/2023

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	05/04/2023
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
o Isolation des murs par l'extérieur	01/01/2021
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	01/01/2021
o Isolation des combles perdus	01/01/2021
o Isolation des planchers bas	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIO

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE BELLEGARDE
188 ROUTE DE CROIX JEAN JACQUES
CS0013 - CHATILLON EN MICHAILLE
01204 VALSERHONNE

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.